

**Sujet :** [INTERNET] ENQUETTE PUBLIQUE

**De :** Pierre Thibon <pierre.thibon@icloud.com>

**Date :** 01/10/2022 18:26

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Au sujet de la dépréciation des maisons :

Il y a une vingtaine d'années , un projet aussi gigantesque ( porcherie industrielle ) avait ébranlé Berrac et ses alentours .

Les avocats consultés à l'époque avaient conseillé de faire évaluer les maisons par des professionnels incorruptibles et d'adresser ces estimations au promoteur du projet ( le même qu'aujourd'hui) afin de les lui opposer , en cas de vente a un prix inférieur du à la dépréciation directement liée au projet .

Ce projet n'était pas arrivé à son terme mais l'histoire étant un éternel recommencement et la dépréciation étant généralement de 40% on peut se poser a nouveau la question de faire expertiser nos biens